

DEC213422DR11

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC211833DAJ du 11 mai 2021 portant nomination de Mme Marjorie FRAISSE, aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Alpes (DR11), à compter du 1^{er} juillet 2021 ;

Vu la décision DEC213440DAJ du 22 octobre 2021 portant nomination de Mme Marie ACHIN, aux fonctions d'adjointe à la déléguée régionale de la circonscription Alpes à compter du 15 octobre 2021 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Marie ACHIN, adjointe de la déléguée régionale de la circonscription Alpes, à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC190902DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie ACHIN, délégation est donnée, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, à M. Lionel MORARD, IR2 CNRS, responsable du Service Technique et Logistique, dans la limite de ses attributions.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 25 octobre 2021.

La déléguée régionale,
Marjorie Fraisse

